

ATIONS UNIES
SSEMBLEE
ENERALE



Distr.
GENERALE

A/3198/Add.2
S/3662/Add.2
2 novembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE EN VUE DE
POURVOIR LE SIEGE DEVENU VACANT PAR SUITE DU DECES DU JUGE HSU MO

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité la communication suivante qu'il a reçue de M. Cheng Tien-Hsi.

"J'apprends que le groupe national des Pays-Bas m'a fait l'honneur de présenter ma candidature pour l'élection qui va avoir lieu en vue de pourvoir le siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice par suite du récent décès du juge chinois Hsu Mo. J'apprécie vivement l'honneur qui m'est fait mais regrette de ne pouvoir accepter d'être candidat, car, en ma qualité de membre du groupe national chinois, j'ai moi-même, de concert avec mes collègues, présenté la candidature de M. V.K. Wellington Koo pour pourvoir le siège en question.

"Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir en informer les Etats qui participeront à la prochaine élection, tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité."

Signé : CHENG Tien-Hsi

/